

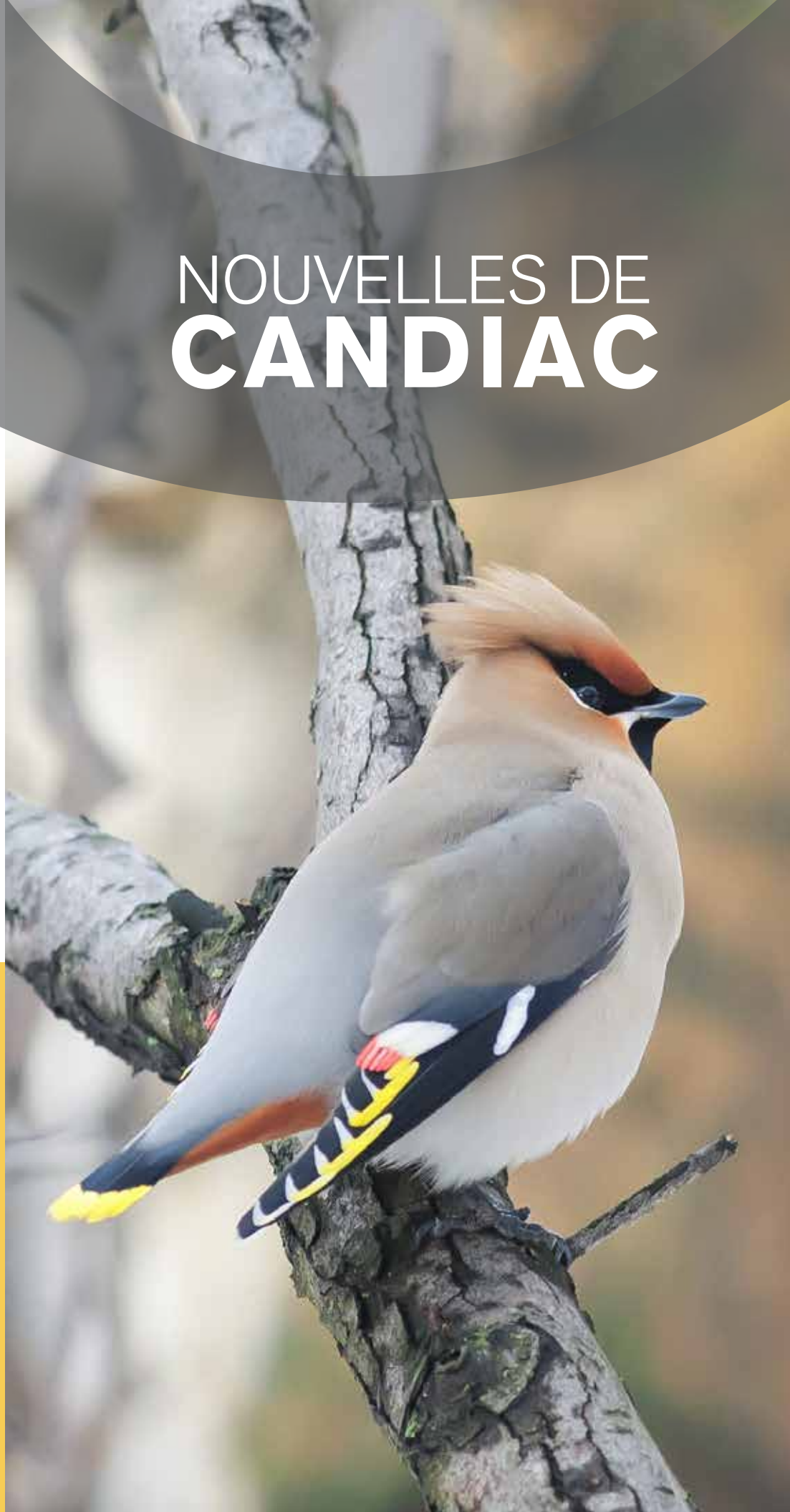
Printemps 2018

NOUVELLES DE **CANDIAC**



CANDIAC
ma ville sous les arbres

UN NOUVEAU
PARC-NATURE
VERRÀ LE JOUR
À CANDIAC,
UN EXCELLENT
ENDROIT POUR
OBSERVER LE
MAGNIFIQUE
JASEUR BORÉAL



MOT DU MAIRE

Chers citoyens,

Cet automne, nous avons réalisé un sondage auprès de la population candiacoise. Nous nous intéressions aux raisons pour lesquelles vous avez choisi de vous établir dans notre belle municipalité. Sans grande surprise, c'est l'excellente réputation de la ville qui est le meilleur facteur d'attraction, suivi par la valeur sûre des maisons et la proximité de Montréal. Finalement, la qualité des services et des installations, de même que les espaces verts sont également décisifs dans le choix de venir s'établir à Candiac. Je profite de l'occasion pour justement souhaiter la bienvenue à nos nouveaux citoyens. Nous sommes persuadés que vivre à Candiac sera à la hauteur de vos attentes, aussi élevées soient-elles. Après tout, 100 % des répondants à ce sondage ont affirmé aimer y vivre! Votre conseil municipal souhaite prôner une culture de proximité et, en ce sens, votre conseiller vous rendra visite sous peu pour vous accueillir convenablement.

En dépit de la saison hivernale, vous aurez peut-être remarqué des chantiers en effervescence sur le territoire. L'amphithéâtre du parc André-J.-Côté, legs du 60^e anniversaire, sera en place comme prévu dès le retour du beau temps. Ainsi, les populaires activités tels les spectacles de *Candiac en musique* et la Zumba pourront s'y dérouler comme prévu. Également, des travaux d'aménagement débuteront sous peu dans le marais situé entre le boulevard de Sardaigne et la résidence SEVÅ. Il s'agit d'un nouveau parc nature, visant à rendre accessible aux citoyens cette étendue naturelle tout en la préservant et en la valorisant. De longs passages sur pilotis dotés d'une halte permettant l'observation de ce milieu humide y seront installés. Les travaux seront effectués en période hivernale pour minimiser les impacts sur le marais.

En terminant, je ne saurais passer sous silence le départ de notre estimé collègue David Johnstone, directeur général de la Ville pendant douze ans. Ses accomplissements pendant cette période ont fortement contribué à la renommée de Candiac, désignée comme facteur d'attraction ultime par plusieurs. Je le remercie chaleureusement pour ces années passées à travailler, coude à coude, vers notre objectif commun : offrir un milieu de vie de qualité supérieure à nos citoyens. Nous lui adressons un hommage senti dans les pages de cette publication.

Votre maire,



Normand Dyotte

- Hôtel de ville – 100, boul. Montcalm Nord – 450 444-6000 – accueil@ville.candiac.qc.ca
- Service des loisirs – 59, chemin Haendel – 450 635-6020 – loisirs@ville.candiac.qc.ca
- Cour municipale – 100, boul. Montcalm Nord – 450 444-6060 – cour@ville.candiac.qc.ca
- Services des travaux publics – 80, boul. Montcalm Nord – 450 444-6040
travauxpublics@ville.candiac.qc.ca
- Service de sécurité incendie Candiac/Delson – 90, boul. Montcalm Nord
450 444-6063 – incendie@ville.candiac.qc.ca

JOURS FÉRIÉS

Les services municipaux seront fermés le vendredi 30 mars et le lundi 2 avril, à l'occasion du congé pascal, ainsi que le lundi 21 mai pour la Journée nationale des patriotes. La bibliothèque municipale sera fermée le vendredi 30 mars, le dimanche 1^{er} avril et le lundi 2 avril. Elle sera ouverte le samedi 31 mars selon l'horaire régulier.

Le conseil municipal vous invite aux prochaines séances publiques mensuelles qui se tiendront les 19 mars, 16 avril, 14 mai et 18 juin prochains, à 19 h.

Mme Anne Scott, conseillère du district Montcalm, agira à titre de mairesse suppléante jusqu'au 30 avril 2018.

MÉLANIE
ROLDAN
District
La Promenade



VINCENT
CHATEL
District
Champlain



KEVIN
VOCINO
District
Saint-Laurent



JEAN-MICHEL
ROY
District
Fouquet



MARIE-JOSÉE
LEMIEUX
District
Jean-Leman



ANNE
SCOTT
District
Montcalm



DANIEL
GRENIER
District
Deauville



DEVON
REID
District
De la Gare



DÉPART DE M. DAVID JOHNSTONE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE 1994 À 1998 PUIS DE 2010 À 2018

Après 12 ans de loyaux services, le directeur général de la Ville de Candiac, M. David Johnstone, quitte son poste pour relever de nouveaux défis. Sa contribution au développement de la municipalité est indéniable. En menant à bien de nombreux projets d'envergure, il a assuré le rayonnement de Candiac dans toute la province et même à travers le monde.

L'intérêt insatiable de M. Johnstone pour la gouvernance locale l'amène à demeurer constamment à l'affût des meilleures pratiques à l'international. Ainsi, il a su apporter et transposer des connaissances essentielles à la planification stratégique d'une ville qui se veut innovante. Ses valeurs managériales ont trouvé un écho senti dans la vision de la Ville. Pendant toutes ces années, il s'est fait le gardien de cette vision, où la municipalité a un important rôle à jouer dans le legs pour les générations futures en assurant un développement durable, grâce à des quartiers viables, réfléchis et à échelle humaine.

Ainsi, David Johnstone retire une grande fierté des quartiers ayant pris forme pendant son mandat. À titre d'exemple, le pôle Montcalm, qui inclut l'innovant et exemplaire Square Candiac, ainsi que le stationnement incitatif, est le reflet de la proactivité et du leadership de la Ville en matière de développement intelligent.

Le transport actif, volet intrinsèque de l'aménagement durable, est également l'un des centres d'intérêt marqués du directeur général. Fervent amateur de vélo lui-même, c'est avec bonheur qu'il a pu constater l'ouverture des Candiacois sur les modes de transport plus verts et envers les initiatives de la Ville en ce sens.

De son humble avis, le rôle de directeur général s'apparente à celui d'un chef d'orchestre : bien que celui-ci soit essentiel à la prestation, la symphonie repose sur des musiciens talentueux et investis. Voilà le parallèle que M. Johnstone souhaite dresser, à la veille de son départ. C'est en toute confiance qu'il quitte la scène, aux mains d'employés compétents et dévoués, qui sauront continuer à porter cette vision qui lui est chère.

Merci M. Johnstone pour votre dévouement et votre engagement tout au long de votre carrière avec nous. Votre contribution aura certainement marqué l'histoire de Candiac.



SQUARE CANDIAC, 2^E PLUS IMPORTANT PROJET RÉSIDENTIEL DU GRAND MONTRÉAL

L'Observatoire Grand Montréal publiait récemment son bilan des grands projets dans la région métropolitaine de Montréal. La ville de Candiac s'y démarque en accueillant le deuxième plus important projet résidentiel de cette région, soit le Square Candiac, d'une valeur de 600 M\$. La municipalité figure également à ce palmarès grâce aux résidences pour retraités Chartwell Le Montcalm et SEVÄ. Avec ses trois projets totalisant 693,5 M\$, c'est près de 70 % de la valeur totale des projets de la couronne Sud qui se trouve à Candiac.

LE BABILLARD – SOYEZ À L’AFFÛT DES ACTIVITÉS DE VOS ORGANISMES

Une toute nouvelle plateforme numérique a trouvé sa place au candiac.ca dans les dernières semaines : le babillard communautaire. Consultez-le pour découvrir toutes les activités et les messages d'intérêt public de vos organismes. Suivez le lien en page d'accueil pour ne rien manquer des événements sportifs, culturels ou communautaires. Seuls les organismes reconnus par la Ville peuvent bénéficier de cet outil pour faire la promotion de leurs services et de leurs activités.

candiac.ca/babillard

BONIFICATION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Au lendemain des élections municipales, alors que le conseil a fait place à trois nouveaux conseillers, une bonification des commissions permanentes de la Ville s'imposait. Ainsi, le conseil municipal a créé deux nouvelles commissions, l'une sur les communications et la participation citoyenne et l'autre sur la jeunesse, la famille et les aînés. La commission de l'administration des finances, des ressources humaines et des technologies de l'information a quant à elle été renommée commission des finances et chantier ville intelligente. Pour en savoir plus, consultez la section *Commissions et comités* au candiac.ca.





TRANSPORT LOCAL GRATUIT POUR TOUS, LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis déjà trois ans, utiliser le transport local est totalement gratuit. L'ensemble des usagers qui circulent à bord des autobus desservant les villes de Candiac, La Prairie et Saint-Philippe bénéficient en tout temps de cette gratuité, autant la semaine que les fins de semaine à bord des circuits locaux suivants : 11, T11, T12, 21, 22, 23, T27, 29, 31, 32, 33, T35, T36, 38, 39. Aucun titre ne vous sera demandé.

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE : SIMPLE ET RAPIDE

Ce service permet aux citoyens de procéder à des demandes de permis et de certificats d'autorisation, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans le confort de leur foyer. Il est possible de faire une demande pour divers projets comme l'ajout d'une remise, d'un gazebo ou d'un balcon, l'agrandissement d'un stationnement, le remplissage d'une piscine ou l'installation d'une clôture. Vous n'avez qu'à visiter l'onglet *Services en ligne* du candiac.ca.

RAPPEL

2^e versement des taxes foncières :
14 juin 2018

ARRIVÉE DU PRINTEMPS : NIDS-DE-POULE ET PELOUSE ABÎMÉE

Bien que l'on se réjouit de la fonte de la neige et du retour du beau temps, ceux-ci laissent souvent place à des indésirables : les nids-de-poule. Nos équipes sillonnent les rues de la ville, mais les informations des citoyens demeurent cruciales. Nous vous invitons à signaler aux Travaux publics la présence de nids-de-poule en précisant leurs emplacements exacts sur le territoire. Vous contribuez ainsi au bon état des voies de circulation.

Votre pelouse a été abîmée à la suite d'une opération de déneigement? Vous avez jusqu'au 15 mai pour effectuer une requête de réparation auprès des Travaux publics. Toute réclamation reçue après le 15 mai 2018 s'avérera irrecevable.

Service des travaux publics
450 444-6040 — travauxpublics@ville.candiac.qc.ca



AVIS PUBLICS PUBLIÉS EN LIGNE

Avec l'adoption du projet de loi n° 122, le 16 juin dernier, le gouvernement du Québec donnait la possibilité aux municipalités d'établir les règles de publication de leurs avis publics. Précédemment, les villes avaient l'obligation de diffuser ceux-ci dans les journaux, ainsi qu'à l'hôtel de ville. En ce sens, lors de la séance du 19 février dernier, le conseil municipal de Candiac a adopté le *Règlement 1394 édictant les modalités de publication des avis publics* qui prévoit que la Ville publiera dorénavant ceux-ci sur son site Internet en plus de les afficher dans la vitrine de l'hôtel de ville. À partir de l'entrée en vigueur du règlement, les avis ne seront donc plus publiés dans le journal local, offrant ainsi une plus grande flexibilité en éliminant la contrainte reliée au respect des dates de tombée des médias traditionnels. Consultez les avis publics au candiac.ca.

UN NOUVEAU PARC-NATURE À CANDIAC VERRA LE JOUR

Adjacent au Carrefour Candiac, le complexe pour retraités SEVÄ, dont la construction est grandement avancée, est avoisinant à un marais de 58 000 m². Cette étendue naturelle présente un couvert végétal riche : 10 espèces d'arbres, 21 espèces d'arbustes et 46 espèces de plantes. Grâce à cette flore, le marais accueille plusieurs espèces d'oiseaux et de papillons, dont le monarque. Le Groupe Maurice et la Ville de Candiac avaient l'objectif commun de rendre cet espace de verdure accessible aux citoyens tout en le préservant et en le valorisant.

En ce sens, un projet de parc-nature, avec une passerelle piétonne surplombant le marais, a été élaboré. Celui-ci mettra en valeur la faune et la flore de ce milieu humide pour les habitants de la région. Des aires d'observation et de repos seront aménagées à différents endroits. Les principaux travaux seront réalisés en période hivernale, sur sol gelé, pour minimiser les impacts sur le marais. Le parc-nature sera accessible aux Candiacois au cours de l'hiver 2018-2019.





COURSE-MARCHE POUR L'AUTISME

Chaque année près d'un millier de personnes se réunissent pour participer à l'annuelle *Course-marche pour l'autisme*, qui a lieu dans les rues de Candiac. Cette activité vise à amasser des fonds destinés à soutenir l'organisme local Soutien Autism(e) Support qui offre des services de loisirs adaptés aux enfants vivant avec des troubles de l'autisme. Inscrivez-vous dès maintenant à l'une des activités ou contribuez à la réussite de l'événement en devenant bénévole. En ce mois d'avril, mois de l'autisme, contribuez ainsi à briser les préjugés sur les troubles de ce spectre.

Inscription et information : www.s-au-s.org



SYMPOSIUM HÉLÈNE-SENTENNE

Amateurs de peinture, ne manquez pas le cinquième symposium sur l'art de la Fondation Hélène-Sentenne, qui aura lieu les 2 et 3 juin prochains au parc André-J.-Côté. Venez à la rencontre de plus de 50 artistes qui vous feront découvrir plusieurs formes d'art pictural.

Cette année, Mme Edith Remy agira à titre de présidente d'honneur de l'événement. Artiste peintre humaniste, elle crée des œuvres expressionnistes, nourries de l'histoire humaine et de sa géographie territoriale. Ses œuvres mettent en scène des univers sans frontière, comme des fenêtres ouvertes sur le monde. La couleur, la texture et la calligraphie déterminent le vocabulaire visuel de ses acryliques.

Information : [f](#) Symposium de la Fondation Hélène-Sentenne ou 450 444-1350

GRANDE VENTE-DÉBARRAS 26 ET 27 MAI

Cette année, la grande vente-débarras se tiendra les 26 et 27 mai, beau temps, mauvais temps. Profitez de l'occasion pour dénicher des trésors ou pour vider votre sous-sol. Sans frais ni inscription, la vente doit se dérouler à l'intérieur des limites des terrains résidentiels. Les commerces et industries sont exclus de cette activité. Rappelons qu'il est interdit de stationner un véhicule sur les pistes cyclables, même pendant ces deux jours.



LE BABILLARD

Soyez à l'affût des activités de vos organismes.



PROGRAMME DE VÉRIFICATION ANNUEL DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Entre les mois de juin et d'août, vous pourriez recevoir la visite des pompiers à votre domicile. Ceux-ci vérifieront la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée ainsi que du détecteur de monoxyde de carbone (si requis), en plus de s'assurer que les issues soient dégagées et que l'adresse soit bien visible.

Si votre domicile n'est pas conforme à la réglementation municipale en vigueur, les pompiers vous remettront un coupon-réponse à nous retourner dans les sept jours, attestant que l'anomalie a été corrigée. Si vous étiez absent lors de leur visite, vous devrez effectuer vous-même la vérification de votre propriété et nous retourner ce coupon-réponse attestant sa conformité. Vous pouvez également communiquer avec nous dès maintenant pour vous assurer que votre résidence est conforme et que vous êtes en sécurité.

Quelques conseils de sécurité :

- Changez les piles de vos avertisseurs de fumée lors des changements d'heure;
- Vérifiez tous les avertisseurs de la maison lors d'un déménagement;
- Remplacez votre avertisseur s'il a plus de 10 ans;
- Assurez-vous de remplacer votre avertisseur de fumée relié électriquement par le même type d'appareil. Celui-ci doit être muni d'une pile de secours;
- Munissez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone si un appareil à combustion est présent dans votre habitation ou si vous avez un garage adjacent;
- Prévoyez un plan d'évacuation ainsi qu'un point de rassemblement.

Pour de plus amples renseignements ou pour demander une visite, joindre la division prévention les Berges du Roussillon du Service de sécurité incendie Candiac/Delson.
450 444-6351
lesbergesduroussillon@ville.candiac.qc.ca



COLLECTES DU PRINTEMPS



RÉSIDUS VERTS

Du nouveau cette année : trois collectes de résidus verts seront offertes ce printemps, soit deux de plus que l'an passé. Les mercredis 25 avril, 9 et 23 mai, dès 7 h.



BRANCHES

Les premiers lundis des mois de mai à novembre, dès 7 h.



COLLECTE DES GROS REBUTS

Lundi 28 mai, dès 7 h.
Ne pas excéder 4 m³.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Samedi 9 juin, de 9 h à 13 h.

Lieu : stationnement de l'hôtel de ville (100, boulevard Montcalm Nord). Preuve de résidence requise.

Les collectes spéciales peuvent s'échelonner sur quelques jours. Les résidus doivent être déposés avant le ramassage. Pour connaître les conditions à respecter lors des collectes, visitez la section *Collectes et récupération* du candiac.ca.

JOUR DE LA TERRE – BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE !

Le 15 mai 2017, le conseil municipal a adopté une résolution annonçant son intention d'interdire les sacs en plastique à usage unique dans les commerces de détail de son territoire à partir du 22 avril 2018, Jour de la Terre. La Ville, à l'instar des autres municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, veut inciter les consommateurs et les commerçants à adopter des comportements écoresponsables par la campagne « Je fais ma part ». L'objectif de cette campagne est de sensibiliser la population quant aux impacts négatifs des sacs de plastique sur l'environnement. En plus d'être une source de pollution considérable durant tout leur cycle de vie, l'abandon des sacs de plastique dans l'environnement affecte les écosystèmes terrestres et marins et leur dégradation prend plusieurs centaines d'années.

Le coup d'envoi de cette campagne sera donc donné le 22 avril 2018. Les commerçants et les citoyens auront ensuite plusieurs mois pour s'adapter à cette nouvelle réalité avant l'application de l'interdiction le 31 décembre 2018.



SQUARE CANDIAC, GREATER MONTREAL'S SECOND LARGEST RESIDENTIAL PROJECT

L'Observatoire Grand Montréal recently released its report on the major projects in the Montreal Metropolitan Area. The City of Candiac stands out with the second largest residential project of this region, namely Square Candiac, valued at \$600 million. The municipality also made the list for its Chartwell Le Montcalm and SEVÄ retirement complexes. With its three projects valued at \$693,5 million in total, close to 70% of the total value of projects on the South Shore is being built in Candiac.

A NEW NATURE-PARK

The future SEVÄ retirement complex being adjacent to a marsh, the Groupe Maurice and the City of Candiac had the common goal to make this natural expanse accessible to citizens while preserving and enhancing it. To this end, an entirely new nature park will be developed, with a pedestrian bridge overlooking the wetland, enabling residents of the region to admire its fauna and flora. The works will be carried out during the winter months, on frozen ground, to minimize the impacts on the marsh.

"LE BABILLARD" : STAY TUNED FOR YOUR ORGANIZATIONS' ACTIVITIES

A new digital display platform, free of charge, for the City's community organizations is now available online. Whether it be to advertise upcoming events and activities, or to share public service announcements, the City's recognized organizations will now have the opportunity to publish with this tool made available to them. Citizens will be able to access this virtual bulletin board through the homepage of the City's website.

candiac.ca/babillard

IMPROVED STANDING COMMITTEES

After the municipal election, while the council welcomed three new councillors, an improvement of the City's standing committees was needed. Hence, the municipal council created two new committees and renamed one. For more information, see the "Commissions et comités" section at candiac.ca.

MEGA GARAGE SALE: MAY 26 AND 27

EARTH DAY – LET'S BAN PLASTIC BAGS!

Last May 15, the municipal council adopted a resolution announcing its intention to ban single-use plastic bags in retail businesses on its territory, starting on Earth Day, April 22, 2018. The City, like the other Montreal Metropolitan Area municipalities, wants to encourage consumers and businesses alike to adopt eco-responsible behaviours, and raise awareness on the negative impacts of plastic bags on the environment.

COLLECTIONS

GREEN WASTE

New this year: three green waste collections will be offered this spring, two more than last year.

Wednesdays, April 25, May 9 and 23, from 7 a.m.

BRANCHES

The first Monday of each month, from May to November, starting at 7 a.m.

COLLECTION OF CONSTRUCTION MATERIALS (LARGE WASTE ITEMS)

Monday May 28, starting at 7 a.m.

HAZARDOUS HOUSEHOLD WASTE

Saturday June 9, from 9 a.m. to 1 p.m.

Location: City Hall parking lot (100, Montcalm Nord Boulevard). A proof of residency is required.

To know the conditions that must be respected during collections, visit the "Collectes et récupération" section at Candiac.ca.

A WORD FROM THE MAYOR

Dear citizens,

This fall, we carried out a survey of Candiac's population. We were interested in knowing the reasons why you chose to live in our beautiful City. Not surprisingly, the City's excellent reputation is the main attraction, followed by sound property values and Montreal's proximity. Finally, the quality of services and installations, as well as the green spaces, are other decisive factors in choosing to live in Candiac. I would like to take advantage of this opportunity to welcome our new residents. We are fully persuaded that living in Candiac will be at the height of your expectations, no matter how high they are. After all, 100% of respondents say they love living here! Your municipal council wishes to foster a culture of proximity and, to this end, your councillor will visit you shortly to welcome you properly.

Despite the cold weather, you may have noticed some activity on construction sites through the city. The André-J.-Côté Park amphitheatre, a 60th anniversary legacy, will be ready when the warm weather returns. Popular activities such as *Candiac en musique* shows and Zumba dance will therefore take place as planned. Also, a development project will soon begin in the wetland located between De Sardaigne Boulevard and the SEVÄ residential complex. It will be an entirely new nature park, aimed at making this natural expanse accessible to citizens while preserving and enhancing it. Long pedestrian walks on pilings with a lookout to observe the marsh will be installed there. The works will be carried out during the winter months to minimize the impacts on the wetland.

In closing, I cannot pass up the opportunity to mention the departure of our esteemed colleague David Johnstone, General Manager of the City for the past twelve years. His accomplishments during this period have strongly contributed to the City's reputation, designated as the ultimate attraction factor by many. I thank him warmly for these years of working closely with us toward our common objective: providing a superior quality living environment for our citizens. May he consider this mention to be a heartfelt tribute on our behalf.

I look forward to seeing you at the different events this spring!

Your mayor,



Normand Dyotte



CANDIAC
ma ville sous les arbres

**LE BULLETIN
MUNICIPAL ET LE
CAHIER LOISIRS
SONT PUBLIÉS PAR
LA VILLE DE CANDIAC.**

RÉALISATION

Nouvelles de Candiac
Service des communications

Cahier Loisirs

Service des loisirs

TRADUCTION

Marie-Ève Rodrigue

RÉVISION

Stéphanie de Bollivier

PHOTOS

Service des communications

CONCEPTION GRAPHIQUE

Agence IDÉALISTE

IMPRESSION

Pub Cité

TIRAGE

8 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

VILLE DE CANDIAC

100, boulevard Montcalm Nord
Candiac (Québec) J5R 3L8

SITE WEB

candiac.ca